

Réseau Agriculture Familiale Comparée (RAFAC) : étude comparée de zones rurales en Algérie, France, Portugal et Tunisie

Campagne P.

in

Bourenane N. (ed.), Campagne P. (ed.).
Pluriactivité et revenus extérieurs dans l'agriculture méditerranéenne

Montpellier : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 5

1991

pages 11-21

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=91400125>

To cite this article / Pour citer cet article

Campagne P. Réseau Agriculture Familiale Comparée (RAFAC) : étude comparée de zones rurales en Algérie, France, Portugal et Tunisie. In : Bourenane N. (ed.), Campagne P. (ed.). *Pluriactivité et revenus extérieurs dans l'agriculture méditerranéenne*. Montpellier : CIHEAM, 1991. p. 11-21 (Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 5)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Chapitre un

Réseau Agriculture Familiale Comparée (RAFAC)

Etude comparée de zones rurales en Algérie, France, Portugal et Tunisie

Pierre CAMPAGNE

Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes
Institut Agronomique Méditerranéen (CIHEAM / IAMM), Montpellier (France)

I. - Introduction

Les premières recherches sur la pluriactivité ne sont pas récentes. Elles remontent au début des années 1950. Il est intéressant de noter que l'attitude des professionnels vis-à-vis des pluriactifs était alors souvent "méprisante" et la plupart des chercheurs tendaient à les considérer comme un phénomène marginal et transitoire. A cette époque on sous-estimait en général le nombre des pluriactifs et leur contribution à la production agricole nationale. La pluriactivité apparaissait comme un phénomène dont l'existence était en contradiction avec le modèle d'agriculture proposé, qui articulait fortement exploitation, famille et revenu agricole (Fuller, 1981).

Pourtant, rapidement, se firent entendre, notamment en France, d'autres opinions qui soutenaient déjà l'hypothèse que la pluriactivité était un phénomène durable et qui structurerait en partie dans l'avenir l'agriculture française (Delord et Lacombe, 1984).

Mais l'évolution des recherches et des approches du phénomène devait beaucoup varier en fonction de l'histoire de chaque pays, du contexte dans lequel se développait la pluriactivité et de la politique agricole mise en place. Au départ, la pluriactivité apparaissait comme un phénomène propre aux zones pauvres, mais on devait rapidement la voir apparaître aussi dans des zones plus riches. Elle était alors encouragée dans certains pays (Allemagne, Japon) alors qu'on la combattait de fait dans d'autres.

Enfin, des divergences importantes étaient constatées entre les pays et les disciplines. Les études sur ce thème étaient souvent régionales ou locales et il faudra attendre les années 1975 pour voir apparaître des comparaisons entre les régions et des résultats nationaux¹ permettant de situer les pays les uns par rapport aux autres (AREF, 1984). C'est alors que des instruments d'analyse plus théoriques firent leur apparition permettant une véritable étude de ce phénomène.

Aujourd'hui les études de la pluriactivité sont nombreuses (Brun, 1985). Mais un certain nombre de problèmes conceptuels ne semblent pas encore résolus. En effet, si chacun reconnaît par exemple que l'axe de la recherche doit inclure la famille et non plus seulement l'exploitation agricole, les relations entre ces deux réalités ne sont pas perçues de la même façon par tous. Certains font de la famille l'ensemble englobant dont l'exploitation ne représente qu'un atelier de travail parmi les différentes activités auxquelles se livrent les membres de la famille. D'autres pensent au contraire qu'il faut considérer la famille et l'exploitation comme deux ensembles distincts qui, même s'ils sont sécants, ont des relations dialectiques entre eux.

Ces difficultés conceptuelles sont là pour montrer l'intérêt scientifique que représente l'étude de la pluriactivité. D'ailleurs, tout le monde admet maintenant aussi qu'elle peut jouer un rôle positif dans les pays

industrialisés et dans le Tiers Monde. De ce point de vue, l'intérêt d'une analyse comparée paraît assez évident, surtout si l'on situe la pluriactivité à l'intérieur d'un phénomène plus large, celui des transformations de l'agriculture familiale. Mais elle requiert impérativement un cadre conceptuel commun dont nous donnons ci-dessous l'essentiel.

I. - Le cadre conceptuel utilisé

Quatre grands groupes de concepts servent d'outils de lecture de la réalité observée par les différentes équipes dont les travaux sont à la base de cet ouvrage. Il s'agit d'abord de ceux qui concernent le cadre géographique, puis de ceux qui ont trait à la spécificité de l'agriculture familiale et à la caractérisation de son fonctionnement, et enfin de ceux qui se réfèrent d'une part à la pluriactivité et d'autre part aux revenus extérieurs.

1. Le cadre géographique

L'espace sur lequel s'exerce l'activité agricole est en général analysé en distinguant plusieurs niveaux : l'exploitation, le village, la micro-région et la région (Le Coz, 1990)². Si les deux premiers ne posent en général pas de problème de définition, les deux autres ont souvent des significations très différentes selon l'approche pour laquelle ils sont utilisés. Or ce sont précisément ces deux niveaux qui intéressent le plus notre analyse ; il est donc indispensable de préciser comment nous les définissons.

L'approche d'un cadre géographique peut se faire essentiellement de trois points de vue différents :

- celui de l'analyse au sens strict ;
- celui de la planification des opérations de développement ;
- celui de l'action proprement dite.

La région est sans doute essentiellement un espace de planification. Quelle que soit son appellation (département, province, gouvernorat...), elle représente un espace toujours peuplé d'au moins plusieurs centaines de milliers d'habitants. C'est, en général, le premier niveau de décision et de planification publiques, en dessous du niveau national. Que la région soit effectivement un niveau de décision, ou qu'elle ne soit qu'un espace où se mettent en œuvre les décisions nationales, elle est le lieu où s'élaborent :

- les grandes cohérences spatiales et temporelles ;
- la programmation des investissements d'intérêt national localisés dans la région et celle des investissements qui leur sont liés ;
- la cohérence entre les programmes zonaux" (Campagne, 1989).

La région se distingue bien ainsi de la "zone" ou "micro-région". Cet espace intermédiaire entre le village et la région a donné lieu à beaucoup d'approches différentes selon que l'on voulait privilégier l'homogénéité des phénomènes existant dans cet espace, la polarisation des activités autour d'un petit centre, ou l'appartenance à une même circonscription administrative (sous-préfecture, daïra, district ...) (Campagne, 1989).

Avec le développement important du "système projets", la micro-région a souvent été considérée comme l'espace privilégié de la mise en œuvre des opérations de développement, où vont se superposer deux logiques, celle de l'existant et celle du futur (Campagne, 1985).

Dans l'optique qui est la nôtre la "zone rurale" est donc constituée d'un espace dont la population peut être très variable (de 5000 à 100 000 habitants...), mais dont la dimension est suffisante pour observer l'articulation entre les différentes formes sociales de production, qu'il s'agisse de l'agriculture, ou des autres secteurs économiques. On peut donc y saisir les modalités précises d'exercice de la pluriactivité, le rôle que jouent les revenus extérieurs et les causes plus générales des phénomènes observés.

2. La spécificité de l'agriculture familiale

L'agriculture familiale telle que nous l'entendons ici est d'abord la forme sociale de production qui se distingue de l'agriculture capitaliste, de l'agriculture d'Etat et de l'agriculture collective. Sa spécificité par rapport aux deux dernières ne pose pas de problème particulier, mais en revanche les difficultés sont considérables lorsque l'on cherche à distinguer certaines formes familiales de certaines formes capitalistes. Il ne rentre pas dans notre propos de restituer les débats encore actuels qui existent sur ce sujet (Cavaillès, 1981) ; nous nous sommes bornés à développer la conception utilisée dans les travaux du RAFAC..

Dans ces travaux, qui servent de base à ce chapitre introductif, ont été utilisés essentiellement trois critères de différenciation entre agriculture familiale et agriculture capitaliste :

- participation effective du chef de famille au processus de production ;
- finalité de l'exploitation tournée prioritairement vers la reproduction économique et sociale des membres de la famille et non vers la maximisation de la valorisation du surplus dégagé par l'activité agricole ;
- importance relative plus grande du travail familial par rapport au travail salarié, ce qui suppose une participation effective -mais pas toujours permanente- de la majorité des membres de la famille au processus de production.

Mais cette approche de l'agriculture familiale suppose à son tour que l'on définisse avec précision ce que l'on entend par "famille".

En effet, comme cela a été souligné dans des travaux récents (Abdel Hakim, Campagne, 1987), ce mode d'analyse suppose que l'on prenne en compte trois unités bien distinctes :

- l'exploitation agricole en tant qu'unité de production ;
- la famille vivant sur l'exploitation ;
- la famille toute entière comprenant ceux de ses membres qui vivent sur l'exploitation et ceux qui l'ont quittée.

Dans les études zonales, on le constatera plus loin, les deux premières unités ne posent pas de problème ni de définition, ni d'utilisation. Par contre, il est nécessaire de s'interroger de façon plus poussée sur la troisième. En effet, certains des membres de la famille qui ont quitté l'exploitation et ne vivent donc plus avec ceux qui y travaillent ont gardé des liens importants. Ils peuvent être fonciers ou économiques (ou les deux à la fois) et les formes en résultant sont, de ce fait, complexes (Abdel Hakim, Campagne, 1987).

3. La pluriactivité

Cette complexité des liens entre famille et exploitation s'explique en partie par la diversité des formes de pluriactivité, qu'il est nécessaire de préciser. Les approches du concept de pluriactivité sont multiples. Cela tient à la fois à la complexité du phénomène et à la diversité des écoles de pensée qui l'ont étudié.

La première distinction indispensable à faire concerne le type d'agent qui met en œuvre la pluriactivité. C'est ainsi que l'on distingue maintenant couramment la pluriactivité du chef de ménage, qui est en même temps chef d'exploitation, et la pluriactivité familiale qui concerne les autres membres de la famille (AREF, 1984 ; Arkleton Trust, 1983).

A partir de cette première distinction, on se trouve en présence de plusieurs définitions de la pluriactivité.

On rencontre tout d'abord des définitions basées sur une analyse plutôt quantitative qui définit la frontière entre l'agriculture à temps plein et l'agriculture à temps partiel, soit à partir du nombre de journées de travail réalisées sur l'exploitation par rapport à celles qui sont réalisées à l'extérieur, soit en fonction de l'origine des différentes parties du revenu (Fuller, 1981 ; Delord, Lacombe, 1984).

Ces différents critères posent un certain nombre de problèmes. En effet, que l'agriculteur ou des membres de sa famille travaillent hors exploitation ne signifie pas nécessairement que l'exploitation est elle-même travaillée à temps partiel. En Europe, l'agriculteur qui passe moins de 271 jours sur son exploitation peut être considéré comme pluriactif. Aux Etats-Unis il suffit de travailler 100 jours hors exploitation pour être considéré comme pluriactif.

Plus généralement, il semble bien que, dans beaucoup de pays, l'agriculteur soit considéré comme pluriactif lorsque son revenu non-agricole dépasse son revenu agricole. Des travaux récents de l'OCDE ont montré que 40 à 60% des agriculteurs des pays industrialisés ont 50% de leur revenu qui ne provient pas de leur exploitation. Cette définition peut concerner aussi bien le chef d'exploitation que les autres membres de la famille, puisqu'elle est fondée uniquement sur l'activité.

D'autres définitions de la pluriactivité font porter l'attention sur son origine. C'est ainsi que le chef d'exploitation pluriactif pourra être *"soit un ancien agriculteur à temps plein qui a dû chercher un emploi à temps plein en dehors de l'agriculture, mais qui cultive, en plus, les terres de son exploitation en dehors de ses heures de travail non-agricole."*

Ce même type d'agriculteur peut aussi travailler à temps partiel en dehors de son exploitation sur laquelle il travaillera donc aussi à temps partiel. Enfin, on rencontre aussi des non-agriculteurs qui, pour des raisons diverses vont acheter ou louer des terres qu'ils vont exploiter directement pendant le temps que leur laisse leur activité principale." (Abdel Hakim, Campagne, 1987).

Ces définitions dans leur ensemble prennent pour base l'activité économique, et supposent que celle-ci se partage entre une part agricole et une part non-agricole. Elles renvoient également au difficile problème du statut de l'ensemble des activités de valorisation des produits agricoles de l'exploitation, que celles-ci concernent la transformation ou le conditionnement des produits ou leur commercialisation. La frontière entre l'activité agricole et l'activité non-agricole est en effet très difficile à établir. On a cependant coutume de ranger ces activités plutôt dans "l'agricole", sauf si elles revêtent une telle importance qu'elles sont considérées par l'exploitant ou l'un des membres de sa famille comme activité principale ou secondaire (Brun, 1987).

Il faut également aborder le problème de l'ensemble des activités non-marchandes accomplies par l'exploitant ou certains membres de sa famille et qui ont trait à la satisfaction des besoins de la famille. On fait ici référence aux travaux d'habitat ou de confection de vêtements par exemple, qui sont effectués le plus souvent en dehors de la saison de cultures. Ces activités ne sont pas non plus comptabilisées, en général, dans les activités non-agricoles. Leur existence ne suffit pas pour classer les agriculteurs qui les pratiquent dans la catégorie des pluriactifs (Abdel Hakim, Campagne, 1987).

4. L'agriculture à revenus extérieurs

A l'inverse, on trouve souvent un autre type de situation dans lequel un ou plusieurs membres de la famille apportent à l'exploitation et/ou à la famille une partie des revenus qu'ils obtiennent en travaillant à l'extérieur de l'exploitation alors qu'ils ne participent pas ou plus au travail agricole. On se trouve ici en présence d'une forme particulière de pluriactivité familiale, distincte de celle dans laquelle il y a effectivement partage de l'activité entre l'agriculture et un autre secteur.

Elle prend, dans les zones étudiées, une importance parfois considérable. Nous l'avons appelée "agriculture à revenus extérieurs", en adoptant ainsi la terminologie utilisée par l'une des équipes de recherche qui a participé à ce travail (Abdel Hakim, Campagne, 1987).

La complexité du milieu dans lequel s'exerce l'activité agricole familiale, et la diversité des situations de pluriactivité et de revenus extérieurs, ne pouvaient que nous pousser à utiliser (après beaucoup d'autres)⁴ l'analyse de système, pour pouvoir en rendre compte correctement.

Mais, alors que la plupart de ces analyses (Reboul, 1985), raisonnent en terme de système de production et, à ce titre, traitent surtout de la "base productive" (Bourenane, 1982), il nous est apparu nécessaire d'introduire un concept supplémentaire qui puisse permettre de mieux cerner la réalité des situations rencontrées. Ce concept est celui de "système de reproduction", utilisé dans un certain nombre d'analyses concernant les problèmes de développement rural (Campagne, 1986).

On constate en effet que la valeur globale de la production d'une exploitation agricole doit faire face à plusieurs utilisations concurrentes dont les deux principales sont la reproduction des moyens de production et celle de la force de travail. La finalité de l'activité agricole n'est plus alors à proprement parler la production mais les conditions de renouvellement de cette production, c'est-à-dire la reproduction de ses conditions d'existence. La reproduction de l'ensemble des éléments semble donc bien être un concept plus englobant que celui de la production elle-même.

Elle dépend d'une part des relations qui existent entre les différents éléments qui concourent à la reproduction de l'exploitation et de la famille, y compris les moyens que l'agriculteur va devoir chercher à l'extérieur de l'exploitation pour compléter éventuellement la valeur de sa production. Les revenus extérieurs qui proviennent des activités extérieures de l'exploitant et des membres de sa famille occupent une place importante dans cette reproduction. Ces activités doivent donc elles aussi être incluses dans le processus de reproduction. Le lien étroit qu'il entretient avec ces activités permet alors de parler de système de reproduction."

La définition du contenu de ces différents concepts a été de fait concomitante de l'élaboration de la problématique générale de ce travail exposée maintenant.

III. - La problématique générale

L'idée de privilégier la pluriactivité et les revenus extérieurs, comme facteurs déterminants de la transformation de l'agriculture familiale des zones étudiées dans le cadre du RAFAC, s'est rapidement imposée à nous. On est ainsi parti d'un premier constat : les deux phénomènes existaient bien dans un certain nombre de zones et ils semblaient y présenter une importance déterminante.

C'est à partir de ce constat que sont posées cinq questions principales qui sont à la base de notre travail et en ont constitué la problématique (Bourenane, 1986) :

1) La première a trait à l'importance des phénomènes de pluriactivité et de revenus extérieurs dans les zones étudiées. Il s'agit de savoir en effet tout d'abord si ces phénomènes doivent être considérés comme marginaux ou s'ils sont économiquement, socialement et politiquement indispensables à la reproduction des agricultures dans lesquelles ils apparaissent.

La place qu'ils tiennent dans les zones étudiées doit aussi s'analyser en posant la question du coût social que représenterait leur élimination ou leur disparition spontanée. Celles-ci sont bien entendu à étudier en tenant compte de la montée du chômage, de la destruction progressive de certains équilibres écologiques et de la faiblesse croissante des moyens financiers publics dans les pays concernés.

2) La deuxième question posée porte sur la fonction que jouent la pluriactivité et les revenus extérieurs dans la reproduction de ces agricultures. On veut ainsi s'interroger tout d'abord sur le rôle de ces phénomènes dans le maintien des bas revenus agricoles observés et dans leur caractère aléatoire. Mais l'interrogation porte aussi sur leur rôle dans l'extension du modèle technologique dominant sur lequel repose actuellement l'agriculture au plan mondial.

Enfin, ces phénomènes, par les compléments de revenus qu'ils procurent ne sont-ils pas, pour les agriculteurs qui les vivent, la seule manière d'adopter le modèle de consommation dominant et de pouvoir ainsi satisfaire leurs besoins au niveau socialement reconnu ? (Sahli, 1987)⁵.

3) La troisième question porte sur la formation historique des phénomènes de pluriactivité et de revenus extérieurs.

Les différences importantes que l'on observe dans la mise en œuvre actuelle de ces phénomènes proviennent-elles des situations socio-historiques différentes qui sont à leur origine ? Ces différences d'origine expliqueraient-elles alors l'hétérogénéité observée qui semble traduire des logiques de reproduction et des finalités différentes ?

On pourrait alors faire l'hypothèse que l'articulation entre les contraintes internes et externes à l'exploitation a pris historiquement des formes différentes, tout en ayant des composantes identiques. Ceci pourrait vouloir dire par exemple que l'adoption des modèles de consommation et de production dominants serait le facteur permanent qui pourrait expliquer la dynamique des situations étudiées, même si les formes de cette adoption restent fondamentalement différentes.

4) Les relations de ces agricultures pluriactives ou à revenus extérieurs avec le pouvoir d'Etat constituent le quatrième groupe de questions posées. En effet, les Etats ont une attitude très différenciée vis-à-vis de ces agricultures, attitudes qui pourraient leur être dictées par l'influence attribuée à ces phénomènes dans la reproduction de l'ensemble de l'agriculture au niveau national.

Par ailleurs on constate que les acteurs de ces agricultures s'approprient tout ou partie des actions de l'Etat en faveur de l'agriculture en général. On peut alors se demander quels seront les effets de cette appropriation dans leur propre reproduction et dans celle des agricultures dans leur ensemble.

5) Le devenir de ces agricultures constitue la cinquième question qui se pose dans le cadre de cette problématique. Les stratégies alternatives que développent ces agricultures leur donnent-elles une possibilité de survie temporaire ou les installent-elles dans une existence plus définitive ?

En effet on semble observer dans leur fonctionnement à la fois des éléments de fragilité et de solidité, sans que l'on puisse déterminer *a priori* quelle est celle des deux situations qui risque de l'emporter. On peut cependant faire l'hypothèse que la souplesse qui les caractérise leur permet de mieux faire face que les agricultures "pures" aux différentes contraintes internes et externes.

Peut-on alors parler de "modèle alternatif" ? Doit-on considérer la pluriactivité comme un phénomène "permanent" ? Dans ce cas, les modes d'adoption des nouvelles technologies doivent-ils se réaliser de la même manière que dans les agricultures qui peuvent adopter le modèle "dominant" ?

Enfin ces agricultures sont-elles appelées à rester marginales en termes d'emploi, de production et de revenus ou au contraire progressent-elles au point de devenir, dans certains cas, majoritaires ? Si tel est le cas, leur existence sera-t-elle réservée à certaines productions, à certaines régions, ou même encore à certains pays ou deviendront-elles une des deux façons couramment admises de pratiquer l'agriculture ?

Les réponses à ces différentes questions impliquaient que nous adoptions une démarche particulière qu'il est indispensable d'exposer maintenant .

IV. - La démarche utilisée

1. Objectif de la recherche

Nous n'avons pas voulu faire un état de la pluriactivité dans les différents pays méditerranéens où travaillent les équipes du RAFAC. L'objectif que nous nous sommes proposé est à la fois plus ambitieux et de dimension plus modeste.

Les questions posées renvoient en effet davantage à une analyse et à une tentative d'explication du fonctionnement des agricultures qui, en Méditerranée, pratiquent la pluriactivité ou sont soutenues par des revenus extérieurs.

Le parti pris de privilégier un regard approfondi sur le fonctionnement plutôt que d'analyser de façon détaillée des données statistiques est justifié à la fois par des considérations générales et par la nature même du travail entrepris par le RAFAC.

En effet, peut-être parce qu'il s'agit dans certains pays d'un phénomène récent, ou dont l'importance économique et sociale n'est pas encore officiellement reconnue, une étude générale des deux phénomènes concernés s'avère très délicate en raison même de la nature -et parfois de l'absence- des données nécessaires. Cette situation a d'ailleurs été soulignée à plusieurs reprises, même pour un pays comme la France dont la tradition en matière de statistiques agricoles est ancienne (Delord, Lacombe, 1984).

Les travaux récents sur la pluriactivité en Europe ont bien montré que les données statistiques étaient d'un faible secours pour tenter d'expliquer les phénomènes auxquels on assiste. Enfin, les données historiques sont sans nul doute trop récentes pour avoir la prétention de tracer une quelconque perspective d'évolution dans le temps de ces phénomènes.

Le projet de raisonner en termes explicatifs nous condamnait donc à travailler aux niveaux micro et surtout méso-économique. Ce sont en effet les seuls niveaux qui permettent d'abord de décrire le fonctionnement des unités de production, et donc de les comparer, pour pouvoir répondre à la fameuse question des invariants et des différences dans les phénomènes observés.

Mais c'est aussi à ces mêmes niveaux que l'on peut observer la part des contraintes internes et externes dans l'explication des phénomènes. L'objet de l'étude est bien en effet d'observer et d'analyser des comportements économiques et sociaux et de tenter d'en prévoir la pérennité et les effets. Or ces comportements sont vécus au sein de la cellule sociale qu'est la famille. Son analyse est donc indispensable.

2. Les études zonales

On sait aussi que le comportement des acteurs concernés dans ces domaines dépend, très largement, de leur environnement économique, social et politique. Nous avons donc considéré, après bien d'autres (SEGESA, 1981) que le lieu privilégié d'observation de l'impact de cet environnement était la zone rurale. Cela impliquait donc que l'on préfère des analyses d'exploitations situées dans une même zone rurale, plutôt que de chercher à bâtir des échantillons représentatifs d'unités de production et de familles situées dans des espaces plus vastes.

Cette justification de l'analyse zonale pourrait apparaître comme *a posteriori* puisque le RAFAC avait choisi, dès sa création, de travailler au niveau zonal. En fait, elle montre plutôt que les analyses qui sont présentées ici ne représentent qu'une des formes observées des transformations de l'agriculture familiale. Cette forme, comme les autres, ne peut sans doute être valablement étudiée qu'au niveau zonal (RAFAC, 1984).

Par contre, on admettra parfaitement que le choix des pays et des zones à l'intérieur de chacun des pays présente un caractère tout à fait aléatoire. En effet, il ne faudrait surtout pas considérer que notre objectif de départ était d'étudier la pluriactivité et les revenus extérieurs en Méditerranée. Si tel avait été le cas, nous aurions probablement imaginé un choix de zones et de pays différents. Notre démarche a été différente puisqu'elle est fondée sur le constat de base qu'un certain nombre des zones étudiées par les chercheurs travaillant dans le cadre du RAFAC (et pour lesquelles on disposait déjà des premiers résultats)⁶ présentaient assez de points communs sur les phénomènes de pluriactivité et du rôle des revenus extérieurs, pour que l'on puisse tenter une analyse comparative.

3. La démarche globale

La démarche adoptée est, bien entendu, largement dépendante de ces choix initiaux et comprend trois parties :

1) La première d'entr'elles trace le cadre général dans lequel se sont déroulées les études. Elle va donc tout d'abord exposer les résultats d'une analyse transversale et globale de la pluriactivité et des revenus extérieurs dans les pays concernés. Cette analyse à la fois historique, statistique et plus fonctionnelle, permettra de montrer la place que tiennent les zones choisies dans chacun des pays.

On pourra alors procéder à une première approche comparée des zones, descriptive et permettant d'élaborer un certain nombre de typologies en matière d'occupation de l'espace, de structures foncières et de structures agraires.

2) La deuxième partie est constituée des études des 5 zones retenues :

- les zones de Dréan, El Attaf et Sig en Algérie ;
- la zone de Bédarieux (Hérault) en France ;
- la zone du Nord-Centre du Portugal ;
- la zone de Zagouan dans le nord de la Tunisie ;
- la zone de Medenine dans le sud de la Tunisie.

Cette partie permet de retracer la place de la pluriactivité et des revenus extérieurs dans le fonctionnement de chacune de ces agricultures.

3) La troisième partie tente de synthétiser les résultats de ces études. Elle va tout d'abord décrire le fonctionnement de l'agriculture dans les zones étudiées, et le rôle que jouent la pluriactivité et les revenus extérieurs dans ce fonctionnement et dans les résultats économiques des unités de production.

Cette première démarche permettra de dégager les principes d'organisation et de gestion de la pluriactivité et de l'agriculture à revenus extérieurs dans ces zones. C'est à partir de cette analyse qu'il devient possible de répondre au moins partiellement à la question de savoir pourquoi la pluriactivité et l'agriculture à revenus extérieurs se maintiennent et se développent dans ces zones.

Les conclusions auxquelles peut aboutir une telle étude sont nécessairement limitées par son objet même. Elles permettent cependant de se poser la question de l'avenir de ce nouveau modèle de fonctionnement de certaines agricultures et de ses relations avec les politiques économiques.

Ces questions se référeront notamment au rôle de ce nouveau modèle dans la résolution d'un certain nombre de contradictions qui sont apparues dans les sociétés concernées notamment en matière d'emploi, de production agricole et de financement de l'accumulation de capital dans l'agriculture.

4. Les méthodes utilisées

Pour les mêmes raisons que celles énoncées précédemment (antériorité des recherches zonales par rapport à l'analyse comparée que nous restituons ici), les approches réalisées dans les cinq zones comportent des méthodes parfois différentes. La spécificité de chacune des zones induisait en effet le choix d'une méthode plutôt qu'une autre.

Ces choix relèvent aussi de la "philosophie" de travail du réseau RAFAC qui, loin de préconiser une méthode unique, s'intéresse au contraire, dans la première phase de son existence, aux comparaisons méthodologiques.

Trois méthodes ont été plus spécialement utilisées :

A. L'enquête par questionnaire

L'enquête par questionnaire sur un échantillon tiré par choix raisonné a été utilisée à Bédarioux, à Zaghouan et dans les trois zones algériennes. L'échantillon a été établi le plus souvent à partir d'une typologie de départ fondée sur des critères de différenciation d'ordre structurel. C'est ainsi qu'à Bédarioux, par exemple, on distingue trois types d'exploitation :

- . celles dont le chef est à temps plein et ne dispose pas de revenus extérieurs ;
- . celles dont le chef est à temps plein mais dispose de revenus extérieurs en provenance des membres de sa famille présents ou non sur l'exploitation ;
- . celles dont le chef est pluriactif.

Le nombre d'exploitations enquêtées a été de :

- . 100 à Bédarioux,
- . 100 à Zaghouan,
- . 500 à Dréan,
- . 400 à El Attaf
- . 300 à Sig.

Dans chacun des cas, on n'a pas recherché une représentation statistique mais explicative, en privilégiant la structure de l'échantillon sur sa taille statistique. C'est ainsi que certaines catégories sont sureprésentées de manière à atteindre, dans chacune des strates, une taille minimum permettant d'avoir des résultats significatifs.

En Algérie, le critère de stratification est fourni par les potentialités que recèle le foncier exploité, au regard du système de culture dominant dans la zone. Dans les trois zones étudiées dans ce pays, on disposait aussi d'une enquête réalisée 10 ans auparavant, qui permettait de comparer les situations et d'analyser leur évolution dans le temps.

B. La méthode des biographies de famille et des enquêtes rétrospectives

Au Portugal et, partiellement, en Algérie on a utilisé la méthode des biographies de famille et celle des enquêtes rétrospectives. Ces méthodes sont en principe plus qualitatives et centrent les investigations principalement sur les aspects sociaux. C'est ainsi qu'elles ont été employées dans la mesure où elles arrivaient en complément d'une enquête par questionnaire.

C'était plus particulièrement le cas au Portugal où l'ensemble des exploitations ont été enquêtées dans deux villages considérés comme représentatifs de la zone : Lousada avec 505 exploitations, Vagos avec 221 exploitations.

C. La méthode des enquêtes de suivi d'exploitation

En Tunisie du Sud, on a utilisé la méthode des enquêtes de suivi d'exploitation. Un échantillon de 10 exploitations a été tiré. L'investigation comprenait une enquête de base annuelle centrée principalement sur les structures, un suivi mensuel de chaque exploitation portant sur le fonctionnement technico-économique, une enquête de clôture à la fin de chaque campagne agricole.

Il est certain que la diversité des méthodes employées limite en partie les possibilités de comparaison. Il faut cependant remarquer que même si on avait pu disposer, pour chacune des zones, d'une enquête par questionnaire, il n'est pas sûr que l'on aurait pu établir des tableaux comparatifs rendant plus aisée la comparaison quantitative. En effet, dans la mesure où l'échantillon n'a qu'une représentativité explicative, il

est difficile de bâtir des tableaux comparatifs qui supposent eux-mêmes une stricte représentativité statistique. Certaines analyses comparatives qui se déroulent actuellement ont buté de façon très nette sur ces difficultés et ont bien mis à jour les raisons de l'apparition des problèmes qu'elles rencontrent⁷. Ces études préconisent d'ailleurs un certain retour au qualitatif qui, pour leurs auteurs, permettrait des comparaisons plus aisées.

5. Les limites de ce travail

Elles semblent bien se situer ailleurs. En effet, l'absence d'études économiques de la pluriactivité et du rôle des revenus extérieurs, tout au moins aux niveaux micro et méso-économiques auxquels nous nous situons, a très largement contribué à pousser les équipes à traiter surtout les problèmes économiques.

Si l'on est parfois sorti de cette optique c'était inévitablement pour se tourner vers les déterminants agronomiques des situations rencontrées. C'est ainsi que l'approche sociologique a été partout négligée, alors qu'elle aurait pu apporter, dans beaucoup de cas, des éléments d'explication de certains phénomènes.

Il était sans doute trop délicat de se lancer à la fois dans la double aventure de l'approche pluridisciplinaire et de l'analyse comparée. Si cette dernière a été privilégiée c'est sans doute parce que ce travail était pour nous un exercice d'un type nouveau. La réalisation d'un travail commun par des chercheurs provenant d'horizons, de pays et de formations différents représentait déjà pour le groupe un important défi. Enfin, notre réseau comme tous ceux qui fonctionnent réellement -et il y en a peu- a mis du temps à trouver son mode de travail. Il a encore beaucoup à apprendre pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixé.

Notes

- 1 En France, les cahiers du SCEES notamment, qui ont publié plusieurs études sur la pluriactivité des agriculteurs dont la dernière date de novembre 1988.
- 2 Nous avons emprunté ici la hiérarchisation des espaces élaborée par J. Le Coz.
- 3 Cf. notamment, pour la France, les équipes du SAD de l'INRA et du DSA du CIRAD.
- 4 Les analyses en terme de pénétration du modèle de consommation dominant et de niveau social des besoins ont été effectuées à la lumière de travaux récents dans ce domaine. Il faut citer notamment certaines études réalisées par le département "Développement Rural" du CIHEAM-IAMM.
- 5 Cette précision est apportée étant donné d'une part que d'autres équipes du RAFAC se sont regroupées autour d'un autre thème et que d'autres encore ne pourront disposer de résultats exploitables dans une analyse comparée qu'après la publication de cet ouvrage en raison d'un décalage dans le début des travaux.
- 6 Cf. notamment les études du réseau Arkelton Trust, projet "Changement rural en Europe".

Bibliographie

- ABDEL HAKIM (T.), CAMPAGNE (P.), 1987.- L'Agriculture familiale à revenus extérieurs en région méditerranéenne (Languedoc).- In : *Changement rural en Europe*.- Montpellier : Arkelton Trust, CIHEAM-IAMM, INRA (Colloque de Montpellier, 6-10 juillet 1987).
- ARKLETON TRUST, 1985.- *Part-time farming in the rural development of industrialised countries*.- Langholm-Dumfriesshire : Arkelton Trust (Seminar report, October 1983).
- BOURENANE (N.), 1982.- *L'Algérie à la veille de la colonisation française : essai de caractérisation de la sphère de la production agricole*.- Oran : CRIDSSH.
- BOURENANE (N.), 1986.- *Travail et revenus extérieurs*.- Alger: RAFAC.- 9 p.
- BRUN (A.), 1985.- *Bibliographie concernant la pluriactivité*.- Orléans : INRA.
- BRUN (A.), 1987.- La pluriactivité en France, mesures et conceptions.- In : *Changement Rural en Europe*.- Montpellier : Arkelton Trust, CIHEAM-IAMM, INRA (Colloque de Montpellier, juillet 1987).- p. 191-208.
- CAMPAGNE (P.), 1985.- *Introduction au développement rural*.- Montpellier : CIHEAM-IAMM.- 44 p.

- CAMPAGNE (P.), 1986.- *Développement rural, problématique et contenu de l'analyse*.- Montpellier : CIHEAM-IAMM.- 104 p.
- CAVAILHES (J.), 1981.- *La réponse des marxistes à la question agraire : Histoire des idées et des faits*.- Dijon : INRA (Laboratoire de recherches de la chaire de Sciences Economiques).
- DELORD (B.), LACOMBE (Ph.), 1984.- La multiactivité des agriculteurs, conjoncture ou structure ?.- In : *La pluriactivité dans les familles agricoles*.- Paris : ARF.- pp. 157-179.
- FULLER (T.), 1984.- Part-time Farming : the Enigmas and the Realities.- In H.K. Schwarzweiler : *Research in Rural Sociology and Development*.- Greenwich - Connecticut : Jai Press.
- LE COZ (J.), 1991.- *Espaces méditerranéens et dynamiques agraires*.- Paris : CIHEAM-UNESCO-MAB (Options Méditerranéennes, série B n° 2).
- RAFAC, 1984.- *Synthèse des débats*.- In : *RAFAC, séminaire recherche*.- Montpellier : CIHEAM-IAMM.- pp. 387-398 (Conférence sur les systèmes de production familiaux, 23-28 janvier 1984).
- REBOUL (Cl.).- Modes de production et systèmes de culture et d'élevage.- In : *Economie Rurale*, n° XXII.
- SAHLI (Z.), 1987.- *Marginalisation et avenir de l'agriculture dans la vallée du Cheliff*.- Montpellier : Université Montpellier I.- 238 p. + an. (Thèse de doctorat).
- SEGESA, 1981.- *Éléments pour une approche des zones rurales fragiles*.- Paris : DATAR.